



CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 2023

Orsay le 20 mars 2023

Cher adhérent, chère adhérente,

Vous êtes cordialement invité(e) à l'**Assemblée Générale de l'A.S.E.O.R.**, qui aura lieu le **mardi 16 mai 2023 à 20h30** à la **salle de conférences de la Grande Bouvèche** à Orsay.

Ordre du jour

1. **Rapport moral,**
2. **Rapport financier,**
3. **Budget prévisionnel et montant des cotisations,**
4. **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,**
5. **Débat sur le thème : La révision du PLU et le Centre-ville**
6. **Les résolutions,**
7. **Questions diverses,**

Pour nous permettre d'avoir plus de temps pour les échanges et débats lors de l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint la liste des principales actions de l'A.S.E.O.R. en 2022. Vous pourrez donc en prendre connaissance avant l'Assemblée.

Je vous invite à nous communiquer vos problèmes, vos remarques et vos questions, si possible avant l'Assemblée Générale.

Au cas où vous ne seriez pas disponible le 16 mai, veuillez nous **retourner le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé** (avec la mention : « bon pour pouvoir »).

L'Assemblée Générale est strictement réservée aux adhérents à jour de leur cotisation de 2022 (adhésion 20€, adhésion de soutien 30 €, adhésion pour étudiant 3 €).

Les membres qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pourront le faire le 16 mai, de préférence par chèque à l'ordre de l'A.S.E.O.R. (le préparer à l'avance), ou à défaut en fournissant l'appoint.

Bien cordialement,

Lionel Champetier - *Président de l'ASEOR*

POUVOIR

Je soussigné (*Nom, prénom, adresse*) :

Donne tout pouvoir à M.

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ASEOR le 16 mai 2023

Signature : (à précéder de la mention : *bon pour pouvoir*)

ASEOR 24, rue Christine 91400 Orsay - FR02 2004 1010 1230 9708 8R03 393 - BIC PSSTFRPPSCE

📧 aseor91@gmail.com - 🌐 aseor.fr - Twitter/Facebook @Aseor91

Appel à candidature au Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

- Le développement du Plateau de Saclay dans le cadre du projet du « Grand-Paris »,
- La révision du PLU,
- Les nombreux projets en cours sur Orsay dont le Centre-ville, Corbeville, etc... qui menacent directement votre cadre de vie.

Si vous ne voulez pas que tous ces projets le remettent en cause, l'ASEOR est là pour vous aider.

Pour cela elle doit intervenir et même renforcer son action auprès des instances Locales, Départementales, Régionales. Ses équipes doivent non seulement se renforcer mais aussi se renouveler.

Vous êtes adhérent de l'ASEOR, d'accord avec ses objectifs, si vous souhaitez qu'elle survive, **n'hésitez pas à nous rejoindre au Conseil d'Administration.**

Sans de nouvelles candidatures l'ASEOR cessera d'exister.

De nombreuses actions que nous devrions mener ne peuvent être entreprises faute de personnes pouvant les prendre en charge.

Cette situation ne peut pas durer.

Le rythme des réunions du Conseil d'Administration devrait être d'environ une fois par mois au maximum, hors les périodes de vacances, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Pour participer au Conseil d'Administration ou à un groupe de travail il suffit de la bonne volonté, **la compétence s'acquiert sur le « tas » au fur et à mesure.**

Vous pouvez présenter votre candidature soit en nous retournant la demande ci-après, soit lors de l'Assemblée Générale le 16 mai 2023.

Le Conseil d'Administration sera élu au cours de cette Assemblée Générale.

Cordialement

Lionel Champetier - *Président de l'ASEOR*

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Je suis candidat au Conseil d'Administration de l'ASEOR

Orsay le

Signature

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ASEOR

Pendant l'année 2022

Actions auprès des adhérents

◊ Le Conseil d'Administration s'est réuni que 2 fois depuis la dernière Assemblée Générale, par contraire le bureau s'est réuni toutes les semaines en dehors des périodes de vacances.

L'Assemblée Générale sur l'exercice 2021 après avoir été reportée a eu lieu en présentiel le 23 septembre 2022.

Renouvellement de l'agrément : au titre du code de l'urbanisme le 28 juin 2022

Documents diffusés

«INFOS-ASEOR » numéro 49 à tous les adhérents

Communication

Poursuite du développement et de l'amélioration de la communication, diffusion d'informations courtes et brèves par internet à tous les adhérents et sympathisants.

Manifestations

◊ Journée des associations le 4 septembre 2022

◊ Réunion des distributeurs : 11 juin 2022

Actions auprès de la Municipalité

◊ *Interventions auprès de la Municipalité pour :*

✓ **la révision du PLU** : toutes les demandes sont restées sans réponse

Affaires suivies

- Les Charmilles et l'ancien Conservatoire
- Le PC au 21 bis rue Alexandre Fleming
- Rue Fleming,
- Assainissement chemin du bois des Rames

Interventions en dehors de la commune

1. Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette (SIAHVV)
Pas de réunion de la commission consultative des services publics locaux (CCPSL)

2. Syndicat intercommunal des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse (SIOM) :

Pas de réunion de la- commission consultative des services publique locaux, (CCSPL) et de la - commission locale d'information et de suivi (CLIS)

3. Etablissement public d'aménagement Paris Saclay :

- réunions d'échange Paris Saclay avec les associations la majorité par video conférence.

Actions dans le cadre de l'UASPS

Comme membre de l'Union des Associations de Sauvegarde du plateau de Saclay et des vallées limitrophes (UASPS) l'ASEOR participe aux actions entreprises pour la sauvegarde du plateau de Saclay.

Groupes de travail

Faute de relations avec la Mairie le groupe de travail crée pour la révision du PLU ne s'est pas réuni

Les recours

Jugements

ASEOR 24, rue Christine 91400 Orsay - FR02 2004 1010 1230 9708 8R03 393 - BIC PSSTFRPPSCE

✉ aseor91@gmail.com - 🌐 aseor.fr - Twitter/Facebook @Aseor91

Convention DREAM (Ilot de la Poste) condamnation ASEOR le 23/09/2022 appel en cours.

Mini Crèche rue Charles de Gaulle condamnation de l'ASEOR le 14/10/2022

35 bis rue Charles de Gaulle Affaire Couderc condamnation de l'ASEOR le 2/12/2022

Recours gracieux :

Permis de construire ILOT de la Poste le 27/06/2022